



**CHECK AGAINST DELIVERY
SOUS RÉSERVE DE MODIFICATIONS**

STATEMENT BY

**AMBASSADOR PAUL HEINBECKER
PERMANENT REPRESENTATIVE OF CANADA
TO THE UNITED NATIONS**

TO THE UNITED NATIONS SECURITY COUNCIL OPEN DEBATE

ON

THE SITUATION BETWEEN IRAQ AND KUWAIT

NEW YORK, 16 OCTOBER 2002

DÉCLARATION DE

**L'AMBASSADEUR PAUL HEINBECKER
REPRÉSENTANT PERMANENT DU CANADA
AUPRÈS DES NATIONS UNIES**

**LORS DU DÉBAT PUBLIC
DU CONSEIL DE SÉCURITÉ DES NATIONS UNIES**

SUR

LA SITUATION ENTRE L'IRAQ ET LE KOWEÏT

NEW YORK, LE 16 OCTOBRE 2002

Mr. President,

At this critical juncture, my government welcomes the opportunity to address the Situation in Iraq through this open debate.

It is appropriate, in fact crucial, that the Security Council hear the views of the general membership on all matters of international security, especially of peace and war, before reaching its decision.

A long series of resolutions detailing the international and legal obligations of Iraq have been adopted in this room.

It was, and remains, the responsibility of the Iraqi Government to fulfill its obligations as determined by the Security Council in the interest of maintaining international peace and security.

We would not be here, today, if the Government of Iraq had fulfilled its obligations to the Council and, by extension, to all of us.

Many governments, including the Canadian Government, have already delivered direct to the Iraqi authorities the clear message that they must accept the immediate return of inspectors and that they must work with UNMOVIC and the IAEA openly and unconditionally.

This means full cooperation and prompt and unfettered access to all sites that UNMOVIC and the IAEA decide to see, including so-called sensitive sites and Presidential sites.

Canada therefore welcomed the decision by Iraq to accept the return of UN inspectors.

The unconditional return of weapon inspectors is the essential first step in Iraq's demonstrating its compliance with the will of the international community.

However, as the cease-fire provisions established in SCR 687 of 1991 make clear, the return of weapons inspectors is not the end.

It is the means.

The end, as has been set out in the decisions of the Council, is the destruction of all Iraqi weapons of mass destruction and long-range missiles and the end of all Iraqi programs to develop them.

UN inspections are an essential mechanism to verify this compliance.

Regrettably, given the record of the past eleven years, world opinion has learned to be sceptical of the assurances provided by the Government of Iraq.

We have seen too much evasion, obstruction and misinformation to rely on anything other than the judgements and reports of our own weapons inspectors.

That is why Canada fully supports current efforts to seek a new and unambiguous message to Iraq.

That message should spell out in clear and unequivocal terms what is required of the government of Iraq, that is, immediate, unconditional and unrestricted access to all sites for weapons inspectors, at the discretion of UNMOVIC itself.

Equally, it must leave no doubt that Iraq will face serious consequences, should it fail once again to fully comply with decisions of the Security Council, acting on behalf of the international community.

Canada's position has always been that these issues should be dealt with within the framework of the Security Council.

The Security Council has an obligation to respond, clearly, decisively, and with one voice, to the challenge posed it.

We remain conscious as well of the plight of the people of Iraq. Our concern for them has intensified as tension has mounted and as we find ourselves debating yet again the issues of non-compliance and its consequences.

The Government of Iraq can have no doubt what is required of it. The Iraqi people have paid and are continuing to pay a very heavy price for the past miscalculations and brinkmanship of their leaders.

The Government of Iraq has assured us that it wants to return to the family of nations and to see the lifting of sanctions. If that is the case, the Government of Iraq should have no doubt that the road to acceptance runs through the Security Council.

In any case, the Government of Canada expects to see an early and unequivocal return of weapons inspectors.

To the Council, we urge complete clarity and unity in the message you send on behalf of the international community.

Let there be no assertion now or later of contradictory or misleading signals.

This Council should adopt a new and unambiguous resolution that lays out the terms for compliance against which the Council itself will bear the responsibility of measuring Iraq's response.

In turn, Iraq must serve the best interests of its own people through full cooperation with UN inspectors and the full implementation of all Security Council resolutions.

Thank you, Mr. President.

Monsieur le Président,

À ce tournant critique, mon gouvernement accueille très favorablement la possibilité de discuter de la situation en Iraq lors de ce débat public.

Il est approprié et en fait crucial que le Conseil de sécurité entende le point de vue de l'ensemble de ses membres sur toutes les questions de sécurité internationale, surtout de paix et de guerre, avant de prendre sa décision.

Une longue série de résolutions décrivant en détail les obligations internationales et légales de l'Iraq a été adoptée dans cette salle.

La responsabilité incombait et incombe toujours au Gouvernement iraquien de s'acquitter de ses obligations, telles qu'elles ont été déterminées par le Conseil de sécurité dans l'intérêt du maintien de la paix et de la sécurité internationales.

Nous ne serions pas ici aujourd'hui si le Gouvernement iraquien s'était acquitté de ses responsabilités envers le Conseil, et de ce fait, envers nous tous.

Plusieurs gouvernements, y compris le Gouvernement canadien, ont déjà communiqué directement aux autorités iraqiennes un message leur enjoignant d'accepter le retour immédiat des inspecteurs et de collaborer ouvertement et sans condition avec la COCOVINU et l'AIEA.

Cela veut dire une coopération totale et un accès prompt et sans restriction à tous les sites que la COCOVINU et l'AIEA décident de visiter, y compris aux sites sensibles dits "présidentiels".

Le Canada se félicite donc de la décision de l'Iraq d'accepter le retour des inspecteurs de l'ONU.

Le retour inconditionnel des inspecteurs des armements est une première étape essentielle qui permet à l'Iraq de démontrer qu'il se plie à la volonté de la communauté internationale.

Toutefois, comme le montrent clairement les dispositions relatives au cessez-le-feu figurant dans la résolution 687 de 1991 du Conseil de sécurité, le retour des inspecteurs des armements n'est pas une fin.

C'est un moyen.

La fin, telle qu'elle a été définie dans les décisions du Conseil, est la destruction de toutes les armes de destruction massive et des missiles de longue portée, ainsi que la fin des programmes permettant la mise au point de telles armes.

Les inspections de l'ONU sont un mécanisme essentiel permettant de s'assurer de cette conformité.

Malheureusement, l'expérience des onze dernières années a appris à l'opinion publique à douter des garanties données par le Gouvernement iraquien.

Nous avons été témoins de trop de dérobades, d'obstruction et de fausses informations pour nous fier à quoique ce soit d'autre que le jugement et les rapports de nos propres inspecteurs des armements.

Voilà pourquoi le Canada appuie totalement les efforts en cours visant à envoyer un nouveau message, sans ambiguïté, à l'Iraq.

Ce message devrait énoncer clairement et sans équivoque ce qui est exigé du Gouvernement iraquien, à savoir l'accès immédiat, inconditionnel et sans restriction à tous les sites pour les inspecteurs des armements, et cela à la discrétion de la COCOVINU elle-même.

Elle ne doit laisser aucun doute non plus sur le fait que l'Iraq s'expose à de graves ennuis s'il choisit une fois de plus de ne pas se conformer totalement aux décisions prises par le Conseil de sécurité au nom de la communauté internationale.

Le Canada a toujours été d'avis que ces questions devaient être traitées dans le cadre du Conseil de sécurité.

Le devoir du Conseil de sécurité est de s'exprimer clairement, avec autorité et d'une seule voix et de relever le défi qui lui a été lancé.

Nous ne sommes pas sans connaître le sort du peuple iraquien. Notre préoccupation pour lui a grandi à mesure que la tension montait et que nous nous retrouvions à débattre encore et toujours de la question du non-respect et de ses conséquences.

Le Gouvernement iraquien ne peut avoir aucun doute sur ce qu'on attend de lui. Le peuple iraquien a payé et continue à payer un prix très élevé pour les mauvais calculs et la politique de la corde raide pratiquée par ses dirigeants dans le passé.

Le Gouvernement iraquien nous a assurés qu'il voulait revenir dans la famille des nations et assister à la levée des sanctions. S'il en est ainsi, le Gouvernement ne doit pas douter que le chemin de l'acceptation passe par le Conseil de sécurité.

Quoi qu'il en soit, le Gouvernement canadien s'attend à un retour rapide et sans équivoque des inspecteurs des armements.

Quant au Conseil, nous l'exhortons à s'exprimer d'une seule voix et à envoyer un message parfaitement clair au nom de la communauté internationale.

Ne permettons à personne de dire maintenant ou plus tard que les signaux étaient contradictoires ou prêtaient à confusion.

Le Conseil de sécurité devrait adopter une nouvelle résolution, ne laissant place à aucune ambiguïté, définissant les termes de la conformité à l'aune desquels le Conseil lui-même sera responsable de juger le comportement de l'Iraq.

L'Iraq, pour sa part, doit servir les intérêts supérieurs de son peuple en coopérant pleinement avec les inspecteurs de l'ONU et en appliquant à la lettre toutes les résolutions du Conseil de sécurité.

Merci, Monsieur le Président.

